



# Exploitation, entretien et aménagement des routes nationales au sens d'adaptations

Fiche d'information – 22 février 2023

**Les routes nationales apportent une contribution capitale à la desserte en transports de la Suisse. Les investissements dans leur exploitation, leur entretien et leur aménagement au sens d'adaptations est indispensable pour garantir à l'avenir leur disponibilité, leur performance, leur sécurité et leur compatibilité. Le Conseil fédéral propose à cet effet un plafond des dépenses quadriennal, qui s'élève à 8,787 milliards de francs pour la période 2024-2027.**

Pour l'exploitation et l'entretien des routes nationales ainsi que pour leur aménagement au sens d'adaptations, le Conseil fédéral indique pour la période 2024-2027 des besoins financiers d'environ 2,2 milliards de francs par an, soit un montant total de 8,787 milliards pour la période considérée. La part la plus importante revient à l'entretien des routes nationales et de leur équipement technique, dont les coûts annuels avoisinent 1,1 milliard de francs. L'adaptation des installations aux prescriptions légales, normes et directives en vigueur passe par des travaux qui viennent compléter l'infrastructure existante (aménagement au sens d'adaptations) et s'élèvent à environ 570 millions de francs par an. Le solde annuel de quelque 450 millions de francs concerne des mesures destinées à garantir la disponibilité et la sécurité du réseau des routes nationales, autrement dit l'exploitation.

*Besoins financiers sur la période 2024-2027 pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des routes nationales au sens d'adaptations*

<b>En millions de francs (valeurs nominales, TVA incluse)</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>Total</b>
Exploitation					
Exploitation du réseau sans les tronçons NAR	405	409	413	417	1644
Exploitation des tronçons NAR	44	44	44	45	177
<b>Total</b>	<b>449</b>	<b>453</b>	<b>457</b>	<b>462</b>	<b>1821</b>
Entretien					
Entretien du réseau sans les tronçons NAR	1055	1070	1084	1099	4308
Entretien des tronçons NAR	95	96	97	98	386
<b>Total</b>	<b>1150</b>	<b>1166</b>	<b>1181</b>	<b>1197</b>	<b>4694</b>
Aménagement au sens d'adaptations					
Aménagement du réseau sans les tronçons NAR, sans le 2 <sup>e</sup> tube du Gothard	500	507	514	521	2042
Aménagement des tronçons NAR	57	57	58	58	230
<b>Total</b>	<b>557</b>	<b>564</b>	<b>572</b>	<b>579</b>	<b>2272</b>
<b>Total des besoins financiers sur la période 2024- 2027 pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement</b>	<b>2156</b>	<b>2183</b>	<b>2210</b>	<b>2238</b>	<b>8787</b>

Le plafond des dépenses se fonde sur les estimations ci-après du renchérissement : 2022 : +2,5 % ; 2023 : +1,4 % ; 2024 : +0,8 % ; 2025 : +0,9 % ; 2026 : +0,9 % ; 2027 : +1,0 %.

## Exploitation

L'exploitation englobe toutes les mesures et tous les travaux nécessaires à la sécurité et à la disponibilité quotidienne sans faille des routes nationales. La Confédération a confié la majeure partie de l'exploitation des routes nationales à 11 unités territoriales, dont la plupart font partie intégrante des directions cantonales des travaux publics. L'Office fédéral des routes (OFROU) pilote les unités territoriales au moyen de conventions sur les prestations.

Les besoins financiers pour l'exploitation des routes nationales s'élèvent à 449 millions de francs pour l'année 2024 et augmentent pour les années suivantes en raison du renchérissement. Ces moyens financiers sont prévus pour l'exploitation au sens strict (notamment le service hivernal, le nettoyage, l'entretien des espaces verts, l'entretien des équipements d'exploitation et de sécurité, les travaux mineurs du gros entretien), pour les centres d'intervention ainsi que pour la centrale de gestion du trafic.

*Besoins financiers sur la période 2024-2027 pour l'exploitation, en valeurs brutes*

<b>En millions de francs (valeurs nominales, TVA incluse)</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>Réseau sans les tronçons NAR</b>				
- Exploitation (y c. travaux mineurs du gros entretien)	351	355	358	361
- Centres d'intervention	30	30	31	31
- Centrale de gestion du trafic	24	24	24	25
<b>Total pour le réseau sans les tronçons NAR</b>	<b>405</b>	<b>409</b>	<b>413</b>	<b>417</b>
<b>Tronçons NAR</b>				
- Exploitation (y c. travaux mineurs du gros entretien)	38	38	38	39
- Centres d'intervention	3	3	3	3
- Centrale de gestion du trafic	3	3	3	3
<b>Total pour les tronçons NAR</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>45</b>
<b>Total</b>	<b>449</b>	<b>453</b>	<b>457</b>	<b>462</b>

## Entretien

L'entretien comprend les projets de construction destinés à garantir le maintien de la substance des routes nationales et de leur équipement technique. Les besoins financiers pour l'entretien du réseau des routes nationales sans les tronçons NAR se situeront entre 1,055 et 1,099 milliard de francs par an sur la période 2024-2027. Les besoins financiers pour l'entretien des tronçons NAR sont estimés à 97 millions de francs par an en moyenne.

Les besoins financiers sont définis en fonction de la valeur de remplacement des routes nationales. Le volume des travaux d'entretien nécessaires devrait être défini de façon à garantir le maintien de la substance. Sur la base des valeurs empiriques de l'OFROU, le Conseil fédéral part du principe que le maintien de la substance est garanti lorsque les charges d'entretien correspondent à 1,2 % de la valeur de remplacement. En 2020, celle-ci s'est élevée à 95,3 milliards de francs (TVA incluse) et augmentera encore avec les extensions prévues du réseau des routes nationales.

*Besoins financiers sur la période 2024-2027 pour l'entretien, en valeurs brutes*

<b>En millions de francs (valeurs nominales, TVA incluse)</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
<b>Réseau sans les tronçons NAR</b>	1055	1070	1084	1099
<b>Tronçons NAR</b>	95	96	97	98
<b>Total</b>	<b>1150</b>	<b>1166</b>	<b>1181</b>	<b>1197</b>

### **Aménagement au sens d'adaptations**

Les besoins financiers pour l'aménagement au sens d'adaptations se situent entre 557 et 579 millions de francs par an sur la période 2024-2027. Ils se fondent sur l'évaluation des besoins et des sous-programmes de l'OFROU. Les dépenses se présentent notamment dans les domaines suivants :

- réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence ;
- équipements d'exploitation et de sécurité ;
- passages à faune ;
- protection contre le bruit.

*Besoins financiers sur la période 2024-2027 pour l'aménagement au sens d'adaptations, en valeurs brutes*

<b>En millions de francs (valeurs nominales, TVA incluse)</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
Réseau sans les tronçons NAR	500	507	514	521
Tronçons NAR	57	57	58	58
<b>Total</b>	<b>557</b>	<b>564</b>	<b>572</b>	<b>579</b>